Entente sectorielle en environnement et développement durable

PLAN STRATÉGIQUE 2025-2027

Un fonds enraciné dans une Mauricie durable

L'entente a pour objectif de **mettre en commun des ressources financières, matérielles et techniques** afin d'élaborer un plan stratégique et mettre sur pied un **fonds de projets** en environnement selon les enjeux environnementaux jugés prioritaires en Mauricie.

Les MRC des Chenaux, Mékinac et Maskinongé, les Villes de Trois-Rivières et Shawinigan, l'Agglomération de La Tuque, ainsi que les ministères des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et de l'Environnement, de la Lutte aux Changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et Environnement Mauricie sont les signataires de cette entente.

Ce plan stratégique est le résultat d'une **démarche de mobilisation et de consultation** de 40 organismes du milieu de la Mauricie qui s'est déroulée à l'automne 2024. Il s'agit de la **vision commune** des orientations à suivre pour investir le fonds de projet au cours des prochaines années de manière à assurer l'occupation et la vitalité des territoires selon les priorités de développement pour la Mauricie.

Parce que préserver nos milieux, soutenir l'économie circulaire et outiller nos communautés, c'est investir dans la vitalité de tout un territoire.

Énoncé stratégique

MISSION - notre raison d'être

Mobiliser et soutenir financièrement les actions stratégiques d'intervenants pour préserver la nature, augmenter les pratiques d'économie circulaire et participer à la transition socio-écologique.

Mobiliser.
Financer.
Transformer.

VISION - notre futur idéal

Un écosystème d'intervenants dynamiques qui rend les milieux de vie durables en Mauricie.

VALEURS - nos principes d'action

Collaboration - travailler en synergie avec les autres pour augmenter l'impact des actions
Agilité - prioriser les bonnes balises pour être efficient et capable de s'adapter
Pérennité - penser au futur pour des résultats à long terme
Équité - tenir compte de la diversité des réalités et besoins locaux

Thématiques importantes

THÈMES	OBJECTIFS À ATTEINDRE	INDICATEURS
MILIEUX NATURELS ET BIODIVERSITÉ Les activités anthropiques créent une pression sur les milieux naturels qui sont détruits ou altérés, affectant la biodiversité qui est en déclin (menace) ; Les solutions fondées sur la nature contribuent à l'adaptation et la résilience face aux changements climatiques (occasion)	• Acquisition de terrain et gestion à des fin de conservation • Aménager ou restaurer des milieux altérés • Augmenter la superficie des milieux naturels en terre privée ayant des mesures de protection et/ou de conservation • Réduire les menaces pesant sur des espèces menacées ou vulnérables	• Superficie mise en conservation • Nb d'interventions sur des milieux altérés • Superficie des sites couverts par les interventions • Nb d'actions pour des espèces menacées ou vulnérables
ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET MATIÈRES RÉSIDUELLES Le gaspillage des ressources (matériel, énergétique, espaces sous-utilisés) coûte cher et augmente la pollution (menace) ; L'économie circulaire est un modèle en émergence souhaité par les gouvernements et représente des occasions d'affaires qui s'inscrivent dans la durabilité (occasion)	• Améliorer la littératie sur l'économie circulaire comme modèle de remplacement • Avoir des industries, commerces et institutions (ICI) engagés à intégrer l'économie circulaire dans leurs pratiques d'affaires • Augmenter le nombre d'ICI qui améliore leur gestion des matières résiduelles • Réduire les matières résiduelles destinées à l'enfouissement	• Nombre de personnes sensibilisées • Nombre d'ICI ayant pris un engagement • Nombre d'ICI ayant opéré des changements de pratiques
TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE Les conséquences des changements climatiques et du gaspillage des ressources exigent des modifications de comportement, alors que les messages de bonnes pratiques se noient dans une ère d'infobésité favorable à la désinformation et à la prolifération de mythes (menace) ; La population est un moteur de changement et lorsqu'elle est bien outillée, permet une participation citoyenne dynamique (occasion)	• Améliorer l'offre d'information sur les bonnes pratiques à adopter pour faciliter les changements de comportement • Faciliter l'adoption de modes de vie sobres et durables • Renforcer l'inclusion des citoyens dans les processus décisionnels liés à la transition	• Nombre de personnes touchées par les communications • Nombre de personnes sensibilisées • Nombre de personnes ayant participé aux activités • Témoignages qualitatifs

ENVIRONNEMENT MAURICIE

Fonds de soutien à l'environnement

ENVIRONNEMENT MAURICIE

L'entente sectorielle en environnement et développement durable vient avec une enveloppe pour **financer des projets et actions** en Mauricie.

Ce fonds de projet est divisé en **trois volets** pour répondre à la majorité des besoins exprimés par les organismes du milieu et les territoires signataires de l'entente. Les projets et initiatives soutenues s'inscrivent dans les thèmes importants et contribuent à atteindre les objectifs fixés.

Volet 1 Accompagnement municipal

Soutien pour les municipalités qui ont des idées d'**action environnementale**, mais manque de temps et de ressources pour les réaliser. Ce volet finance le travail d'une **personne dédiée aux municipalités de la Mauricie** pour développer des projets **avec et pour les territoires** (MRC, Villes, agglomération et municipalités), de manière à augmenter le nombre d'actions déployées et à attirer des financements supplémentaires en Mauricie.

Budget : 50 000 à 100 000 $
Objectif : Augmenter le nombre d'actions environnementales dans l'ensemble de la région et attirer davantage d'investissements en Mauricie.

Volet 2 Mise en oeuvre régionale

Soutien des projets déployés sur **2 territoires** (MRC, Ville et agglomération) **et plus**, développés et réalisés **en partenariat**. Ce volet sert **à concrétiser** des actions de **politiques et engagements existants**, afin d'aider les territoires à développer des milieux de vie durables. Ce volet finance des projets qui s'inscrivent dans une vision de pérennité.

Budget : ± 550 000 $
Objectif : Mettre en œuvre des actions prioritaires pour des milieux de vie durables grâce à la mutualisation des expertises locales.

Volet 3 Rayonnement local

Soutien des **projets d'initiative locale**, dynamique et inspirante. Ce volet se veut accessible à tous pour donner un coup de pousse à des actions porteuses d'impact.

Budget : ± 120 000 $
Objectif : Appuyer des initiatives inspirantes qui encouragent d'autres à passer à l'action.

Avec le Fonds de soutien en environnement, nous bâtissons aujourd'hui la Mauricie de demain.
Résiliente, innovante et profondément vivante.

C'est ça aussi
La Mauricie